



**Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.**

**14 juin 2024, conférence de presse sur la
Place fédérale**
Berne, le 14 juin 2024

Vania Alleva, présidente du syndicat Unia

Le travail des femmes vaut plus : les femmes demandent 5000 francs

Je suis en colère.

- C'est scandaleux qu'une femme sur trois soit encore victime de harcèlement sexuel au travail.
- C'est honteux que Migros puisse licencier des femmes enceintes sans être inquiété.
- C'est monstrueux que près d'une femme sur deux ayant achevé un apprentissage gagne un salaire de moins de 5000 francs.
- C'est incroyable que les femmes en Suisse gagnent toujours 1500 francs de moins que les hommes. Et cela chaque mois !
- C'est inacceptable que ce soit surtout les femmes qui s'occupent des enfants et des proches gratuitement, qu'elles reçoivent peu de reconnaissance et qu'elles subissent d'importantes pertes de salaire.
- Et pour la riche Suisse, c'est une honte qu'un quart des femmes soient touchées par la pauvreté dans la vieillesse.

Tous ces symptômes sont ceux d'une société qui dévalorise les femmes et leur travail et méprise leurs performances. Elle leur dit : votre corps ne vous appartient pas, vos tâches ne sont pas importantes, votre travail vaut moins. Et aussi : c'est votre problème si vous avez des difficultés à concilier le travail et la vie de famille, si votre salaire suffit à peine et si le loyer et les primes d'assurance maladie dévorent tout. Demandez des conseils budgétaires.

Ce sont les symptômes d'une société qui individualise les problèmes au lieu de s'attaquer aux problèmes structurels et aux discriminations.

Et cela rend les femmes, à juste titre, « en colère ».

5000 francs : un salaire juste plutôt que l'exploitation et la dévalorisation

Les femmes veulent mener une vie autonome et indépendante. Elles veulent enfin de la reconnaissance pour leur travail et des salaires justes. Car les femmes accomplissent non seulement la majeure partie du travail d'assistance certes non rémunéré mais essentiel pour la société, mais elles travaillent aussi souvent dans des métiers importants pour la société.

On ne peut vraiment pas dire que les femmes ne font aucun effort. Pas moins de 93% d'entre elles ont achevé une formation et ont donc un apprentissage ou une formation supérieure. Mais malheureusement, ce n'est pas payant pour elles. Car une femme sur deux ayant terminé son apprentissage gagne moins de 5000 francs bruts par mois. Et cela évidemment pour un emploi à plein temps ! Même avec une expérience professionnelle de plusieurs années, la situation n'est pas meilleure. Ainsi par exemple, après 30 à 40 ans d'expérience, les vendeuses qualifiées ne gagnent guère plus qu'à leurs débuts professionnels.

Ce n'est bien sûr pas la faute des vendeuses, mais de leurs employeurs. Ils s'enrichissent en dévalorisant systématiquement le travail des femmes. Pas seulement dans le commerce de détail, mais partout où le pourcentage de femmes actives est supérieur à la moyenne. Dans ces métiers dits « féminins » qui nécessitent des connaissances spécialisées, mais souvent aussi un niveau élevé de compétences sociales, on note une tendance claire : des salaires d'embauche bas tant pour le personnel qualifié que non qualifié et une évolution des salaires insignifiante même après des décennies de fidélité à la profession.

Bien que ce travail féminin soit essentiel pour la société, il est peu respecté et n'est pas payé à sa juste valeur. C'est une honte.

Il est grand temps d'améliorer les salaires et les conventions collectives de travail

La situation est particulièrement précaire pour les femmes qui ne sont toujours pas protégées par une convention collective de travail. Il est d'autant plus important pour bon nombre d'entre elles que les syndicats aient pu imposer des salaires minimums légaux dans plusieurs cantons et communes. Mais cela n'est en revanche pas du goût des employeurs et des politiques : ils font opposition pour pouvoir poursuivre sans restriction l'exploitation dans les branches à bas salaires.

Il n'est donc pas étonnant que ces mêmes cercles soutiennent la prochaine réforme des caisses de pension. Car cette « arnaque à la LPP » conduit à des rentes plus basses malgré des déductions salariales plus élevées. Les coûts par employé augmentent jusqu'à 2400 francs par an. Les employé-e-s à bas salaires, très souvent des femmes, sont particulièrement touchés. Comment leurs salaires peuvent-ils encore suffire pour vivre ?

Cela ne peut pas continuer ainsi.

Voici notre revendication : des salaires justes et des rentes correctes, maintenant !

- Il faut des salaires plus élevés – pour tout le monde, surtout pour les femmes.
- Leur apprentissage professionnel doit payer.
- Leur travail doit payer.
- Nous demandons de bonnes conventions collectives de travail, en particulier dans les branches employant une majorité de femmes.
- Nous demandons des salaires de 5000 francs et plus pour tous les titulaires d'un apprentissage.
- Et nous demandons un seuil inférieur absolu à 4500 francs : personne ne doit recevoir moins pour un emploi à plein temps.

Voilà pourquoi nous, les syndicalistes, nous protestons aujourd'hui dans la rue et dans les entreprises. C'est aussi pourquoi nous mobilisons pour la grande manifestation pour les salaires du 21 septembre à Berne.